

Membranes extrados SikaProof®

L'étanchéité de cuvelage extrados sera réalisée avec une membrane d'étanchéité totalement adhérente et de manière permanente à la structure en béton armé, de type **SikaProof® A+ 12**. Elle consiste en une membrane à base de polyoléfine flexible (FPO), structurée, intégrant une couche de liaison hybride permettant une double adhérence, à la fois chimique par réaction des polymères TPO spéciaux avec le contact du béton et à la fois mécanique par la structuration de la couche de contact, d'une épaisseur totale de 1,75 mm.

Elle s'applique sans flamme avant la pose du ferrailage et le coulage du béton selon le CCT 73 bénéficiant d'une ETN n° 190468080000018 visée favorablement par un bureau de contrôle.

La mise en œuvre est effectuée par une entreprise formée par le fabricant, et/ou qualifiée (Qualibat 3322 – étanchéité de cuvelage au moyen de membrane synthétique (technicité confirmée) et assurée pour ce type de travaux, avec mise en place d'un autocontrôle permanent (PAQ).

Les produits doivent avoir été fabriqués dans des unités de production reconnues conformes aux normes de Qualité et d'Environnement ISO 9001 et ISO 14001.

Elle constitue aussi une barrière physique contre les termites, une protection contre divers gaz (radon, méthane) contre les produits chimiques dissous (sulfate, chlorure) et acides humiques, et la pénétration des racines.

L'élongation selon EN 12311-1 (sens transversale de production) sera supérieure ou égale à 1100 %
La résistance au passage latéral de l'eau selon ASTM D 5385 sera obtenue à 7 bars.

- L'étanchéité est posée sur un support lisse, uniforme et propre tel que béton de propreté, coffrages, isolant thermique imputrescible, géotextile à minima de 500 g/m² selon l'état du support, contreplaqué,...

- Après l'application du système d'étanchéité SikaProof® A+ 12, procéder à la pose des armatures sur des calles à béton et au coulage du béton.

- L'étanchéité verticale est réalisée :

- soit sur béton durci, permettant le collage à froid en adhérence totale à l'extrados de la structure.

- par une membrane similaire au radier, totalement exempte de bitume et auto-adhésive, d'une épaisseur totale de 1,2 mm de type SikaProof® P12, collé sur primaire SikaProof® P01

- ou par une membrane structurée en FPO de type SikaProof® P1200 et de l'adhésif polyuréthane bi-composant SikaProof® Adhésive-01 permettant une adhérence totale

- soit en fond de coffrage avant ferrailage par une membrane identique au radier totalement exempte de bitume, d'une épaisseur totale de 1,75 mm de type SikaProof® A+ 12.

- La membrane sera protégée par une nappe à excroissance, anti-poinçonnement de type Sika® Protection Fondation en respectant les méthodes de mise en œuvre de remblais, (cf. DTU 12). Ces systèmes seront maintenus par un profilé métallique et un joint élastomère de type Sikaflex® 11 FC.

Le procédé complet comprend des :

- Gains d'injection ré-injectable à titre préventif (Sika® Fuko VT1)

SIKA FRANCE S.A.S.

Au capital de 318 018 200 € - RCS Bobigny 572232411 – APE 2059Z

Siège social : 84 rue Edouard Vaillant – 93350 LE BOURGET –

Tél.: +33 1 49 92 80 00 – Fax: +33 1 49 92 85 88 - www.sika.fr

- Joints hydro-gonflant de type Sikaswell® A et S2 aux reprises de bétonnage.
- Bandes d'arrêt d'eau pour les joints de construction et de dilatation (Sika® Waterbar)
- Systèmes de traitement des têtes de pieux recépés obligatoirement à l'arase du béton de propreté (Sikaproof®, Fix Tape 50, Sikadur®)